

ÉCHO DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 23 JUIN 2021

Un poumon vert



UN POUMON VERT

La Ville de Lyon a saisi l'opportunité d'acquérir un magnifique tènement rue Henri Gorjus. Sur cette parcelle de 3 905 m², il y a deux espaces végétalisés à valoriser représentant 46 % de la surface du tènement. Une vraie réserve d'espaces verts et de biodiversité dans un quartier qui s'est fortement densifié.

Présentation du rapport sur « l'acquisition d'un tènement rue Henri Gorjus », par Elodie Trias, adjointe à la nature en ville du 4^{ème} arrondissement, et les débats qui ont suivi, lors du Conseil d'arrondissement du 4^{ème} du 23 juin 2021.

[Voir ou revoir le CA de Lyon 4^{ème} du 23 juin 2021](#)

Prochain Conseil d'arrondissement : 15 septembre 2021

→ [A suivre sur la chaîne Youtube de la mairie du 4^{ème}](#).

ÉLODIE TRIAS, rapporteur :

La délibération 134 a pour objet l'acquisition foncière d'un emplacement réservé inscrit au PLU-H pour un montant de 2 740 000 € ainsi que les frais notariés estimés à 80 000 €. Ce tènement est situé au 55 rue Henri Gorjus, Il s'agit d'acquérir le terrain et donc de permettre une réserve d'espaces verts et de biodiversité dans un quartier qui s'est fortement densifié.

L'acquisition de cet espace végétalisé est une véritable opportunité pour préserver une continuité écologique et pour mailler davantage les liaisons vertes. Ce passage entre les rues Petrus Sambardier et Henri Gorjus, destiné à l'ensemble des habitants, permettra aussi aux collégiens de rejoindre la piscine Saint-Exupéry via un chemin vert, apaisé et sécurisé.

C'est un investissement important pour la Ville de Lyon en adéquation avec les objectifs de lutte contre les îlots de chaleur, d'apaisement de la ville et de protection du vivant.

Concernant le calendrier, les procédures notariales vont prendre plusieurs mois. Nous espérons pouvoir engager la concertation en septembre 2022. Un financement au budget d'investissement a également été fléché pour un terrain de sports. Nous nous appuyerons sur les conclusions de la concertation pour lancer ensuite des études qui seront menées dans le courant de l'année 2023.

L'ensemble du projet est inscrit au budget d'investissement et sera donc livré au cours de ce mandat.

Je vous invite à voter favorablement cette délibération.

RÉMI ZINCK

Merci Mme Trias. Je n'ai pas grand-chose à ajouter à ce que vous avez dit. En effet c'est l'occasion d'avoir un véritable poumon vert au cœur de ce quartier qui a été énormément densifié au cours des années. La concertation permettra de déterminer l'usage. Je crois que nous tous qui habitons l'arrondissement, connaissons cet espace qui moi personnellement m'a longtemps fait rêver. Nous avons pu nous entretenir dernièrement, lors d'un diagnostic en marchant, avec les conseils de quartier, avec la propriétaire qui était à l'intérieur et elle a eu soin pendant des années de porter une attention particulière à ces arbres. Il y a vraiment tout un ensemble de végétaux, d'arbres, de sujets qui sont particulièrement intéressants. Elle y tient beaucoup. On a pu aussi l'assurer que nous ferions au mieux pour cet espace. Est-ce que quelqu'un d'autre veut prendre la parole sur ce tènement qui marque vraiment quelque chose dans notre politique, l'affirmation d'un changement par rapport à ce qui a pu être connu précédemment.

SYLVIE PALOMINO

Oui effectivement nous sommes en tout cas avec David Kimelfeld ravis que cette acquisition ait pu se faire. C'était effectivement une bande importante de végétation entre la rue Sambardier et Henri Gorjus. Relier des espaces, comme vous l'avez dit... Il y a des établissements scolaires, la piscine etc. Même en termes de piétonisation et de sécurité dans un environnement apaisé, c'est important que ce projet puisse à un moment donné se faire. Là cela a été possible et on s'en réjouit. Vous avez, Mme Trias, donné quelques éléments de calendrier, je vous en remercie. Est-ce que vous avez un petit peu plus de précision sur l'échéance de la faisabilité de ce projet ? Merci.

ELODIE TRIAS

Comme je vous le disais, il s'agit pour le moment d'acquérir le terrain. Cela va prendre encore quelques temps. Dans le courant de l'année prochaine nous engagerons une concertation sur l'utilisation de cet espace. Il y a également un terrain de sport qui est fléché puisque l'espace réservé était sur un espace vert ou sport. On se servira de la concertation justement pour voir l'usage qui sera fait de cet emplacement, enfin du tènement. Comme je vous le disais, il faudra après compter l'année suivante une année d'étude sans doute pour une livraison en fin de mandat.

Rapport 4-21-2207-134

Objet : Lyon 4e - Acquisition à titre onéreux par la Ville de Lyon d'un tènement immobilier bâti situé 55 rue Henri Gorjus appartenant à l'indivision Germain-Bastiani.

Rapporteur : ELODIE TRIAS

Rapport adopté à l'unanimité.